

# « Fishing Tour 28 »

La Fédération organise en 2015 un circuit de pêche aux carnassiers en embarcations sur 8 plans d'eau du département, avec une date par mois entre mai et décembre.

## Dates :

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| - Samedi 30 mai à Oulins (Plan d'eau des Vingtaines)                   | Float-tubes           |
| - Dimanche 28 juin à Courville-sur-Eure (Plan d'eau des Gollions)      | Bateaux / Float-tubes |
| - Samedi 18 juillet à Cloyes-sur-le-Loir (Plan d'eau des Tirelles)     | Bateaux / float-tubes |
| - Samedi 15 août à Méréglise (Plan d'eau Marcel Huart)                 | Bateaux / float-tubes |
| - Samedi 19 septembre à Douy (Plan d'eau Raoul Blavat)                 | Float-tubes           |
| - Dimanche 18 octobre à Villiers-le-Morhier (Plan d'eau des Fontaines) | Bateaux / float-tubes |
| - Samedi 21 novembre à Arrou (Plan d'eau du Pont Foulon)               | Bateaux / float-tubes |
| - Dimanche 13 décembre au plan d'eau de Mézières-Écluzelles            | Bateaux               |

*Ce circuit, gratuit, est uniquement réservé aux pêcheurs ayant pris leur carte en Eure-et-Loir.*

Places limitées et Réservation obligatoire (par mail à [federationpeche28@gmail.com](mailto:federationpeche28@gmail.com) ou au 02-37-52-06-20 en précisant vos coordonnées téléphoniques et votre n° de carte de l'année en cours).

La fédération mettra gratuitement 6 float-tubes à disposition des pêcheurs n'en disposant pas et souhaitant s'initier.

La dernière date, payante, sera orientée sur une rencontre amicale avec classement et récompenses pour tous les participants.

## Règlement des 7 premières dates :

- No-kill de toutes les prises capturées (remise à l'eau obligatoire)
- Toutes les techniques de pêches légales aux leurres sont autorisées
- Pêche au vif interdite, elle ne sera autorisée qu'à Cloyes et Méréglise dans le but de rechercher le silure (gros vif de plus de 20cm et matériel adapté : tresse de 30/100<sup>e</sup> minimum)
- Une canne en action de pêche, à l'exception de la pêche du silure en dérive
- Port du gilet recommandé, la Fédération décline toute responsabilité en cas d'accident
- Moteur thermique interdit

Un règlement spécifique sera édité ultérieurement pour la dernière date (plan d'eau d'Ecluzelles).

## Inscriptions :

- **Une seule date** parmi les 7 premières sera retenue en priorité, les autres choix seront validés en fonction des places disponibles
- Inscriptions par mail, téléphone ou par le [formulaire en ligne](#), une confirmation vous sera renvoyée

**ATTENTION : Il n'existe pas de descente à bateau aménagée sur ces plans d'eau (excepté à Cloyes et Écluzelles) ; en fonction de la météo, la mise à l'eau d'un gros bateau risque d'être difficile !**